

Commune de LA COURONNE

MAÎTRE D'OUVRAGE

GRAND ANGOULEME

25 Boulevard Besson Bey
16 023 Angoulême Cedex
Tel : 05 45 38 60 60



Reconfiguration de l'Usine d'Incinération des
Ordures Ménagères (UOM) de La Couronne (16)

Route de St Michel
16 400 LA COURONNE

DATE : 25 AVRIL 2021

REF. Agence

MAÎTRISE D'OEUVRE



SUEZ Consulting
2A avenue de Berlioz
BP 50004
33168 SAINT MEDARD EN JALLES cedex
Tel : 05 56 06 62 60
Direction France Sud Outre-Mer



DFS Architecture
David FOIX-SAURET - Architecte DPLG
141 Avenue Montaigne
33160 SAINT MEDARD EN JALLES
Tel : 06 33 13 79 62
contact@dfs-architecture.fr

VERSION

Version Initiale

A

B

BUREAU D'ETUDE Electricité / CF / Thermique / Fluides



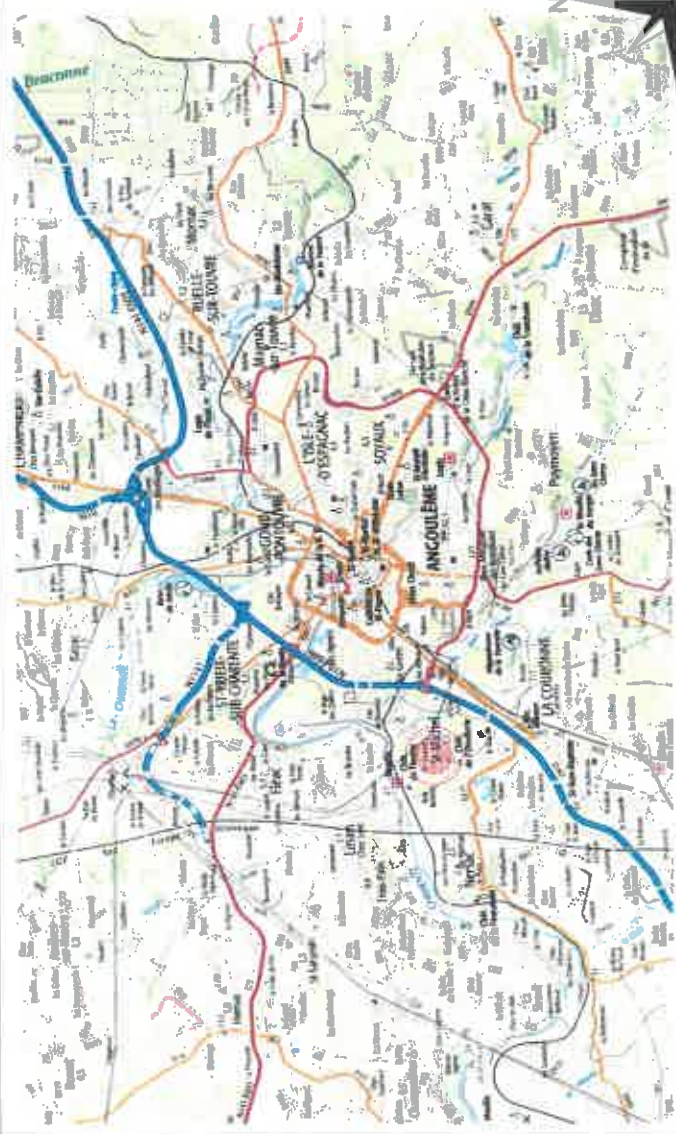
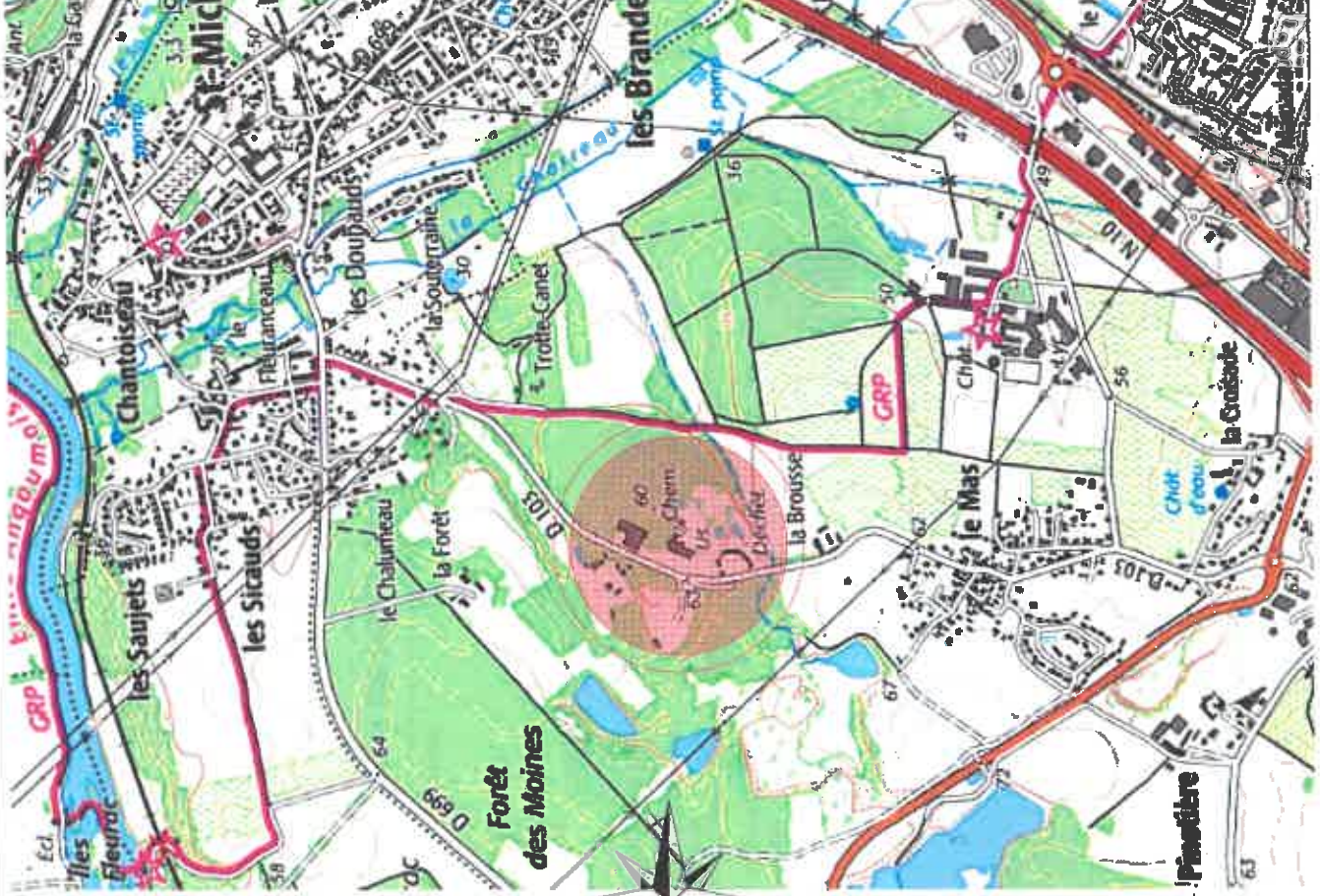
CLIMAT CONSEIL
88 bis route de Fufflers
86280 ST BENOIT
Tel 05 49 03 16 42
Port 06 08 00 01 22
info@climat-conseil.com
secretariat@climat-conseil.com

DOSSIER DE PERMIS DE DEMOLIR

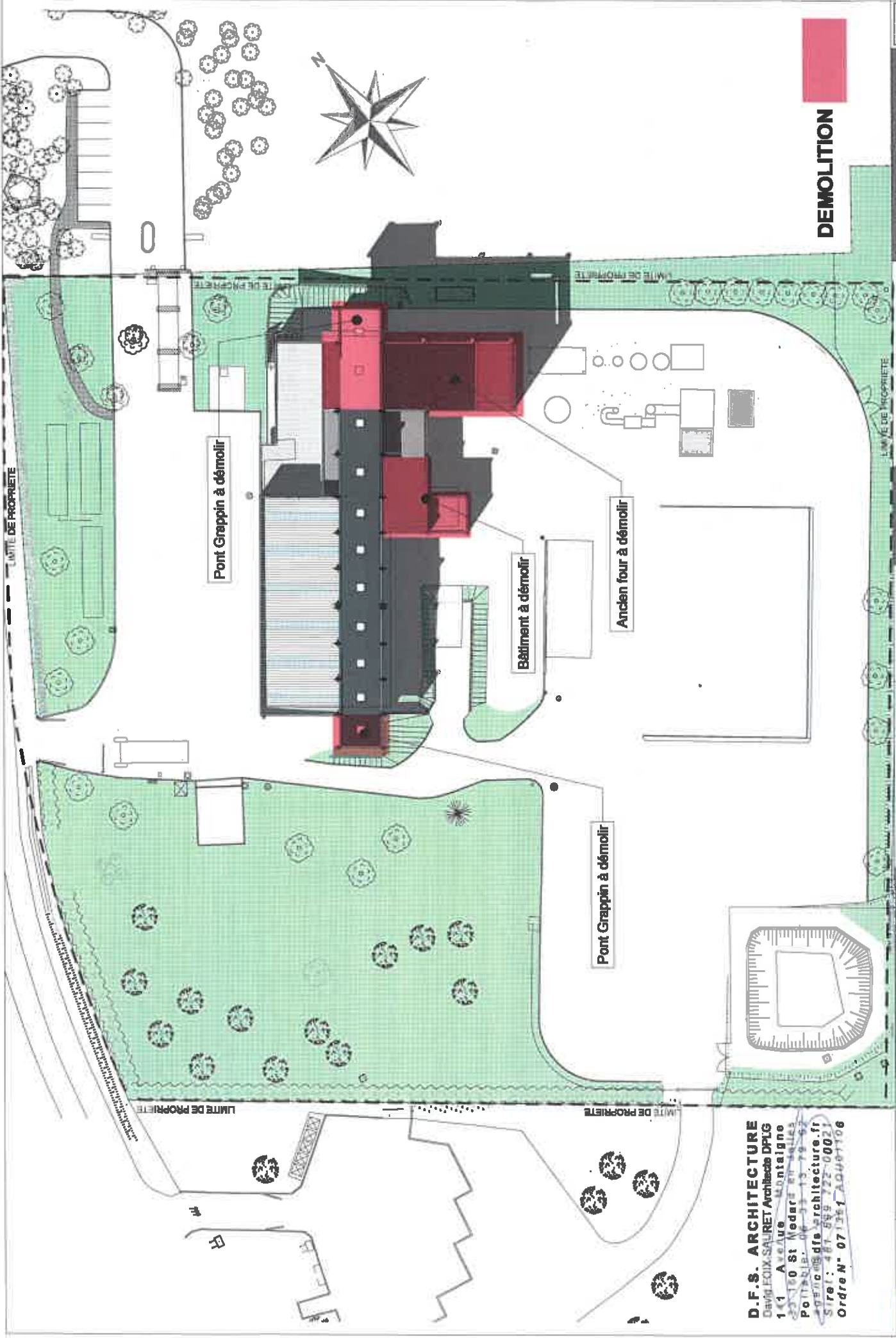
P.DEM.

D.F.S. ARCHITECTURE

David FOIX-SAURET Architecte DPLG
141 Avenue Montaigne
33160 St Medard en Jalles
Porthalie - 05 56 13 79 62
agence@dfs-architecture.fr
Siret : 481 899 722 00021
Ordre N° 071361 A0091106



D.F.S. ARCHITECTURE
 David FOIX SAURET Architecte DPLG
 141 Avenue Montpignys
 33160 St-Médard-en-Jalles
 Poitiers 05 49 33 19 62
 the_agence_dfs_architecte.fr
 Siret: 491 019 727 00821
 Ordre N° 07136/AQU01106



D.F.S. ARCHITECTURE
 David FOIX SAURET Architecte DPLG
 141 Avenue Montaigne
 92160 St Mandé en Seine
 Téléphone : 01 53 13 78 67
 4810008 dfa architecture.fr
 Siret : 481 849 722 0001
 Ordre N° 07136124067106

suez
 100 rue de Valenciennes
 75013 Paris
 Téléphone : 01 47 33 13 98
 301 20 20 11 11

Accompagnement de l'édifice d'intérêt patrimonial des
 Opérateurs Immobilières (O.I.)
 1^{er} rue A. CROISSANT
 92000 Nanterre
 Téléphone : 01 48 38 60 60

Grand ANGOULEME
 20 Boulevard Saurat
 16100 Angoulême
 Téléphone : 05 45 28 60 60

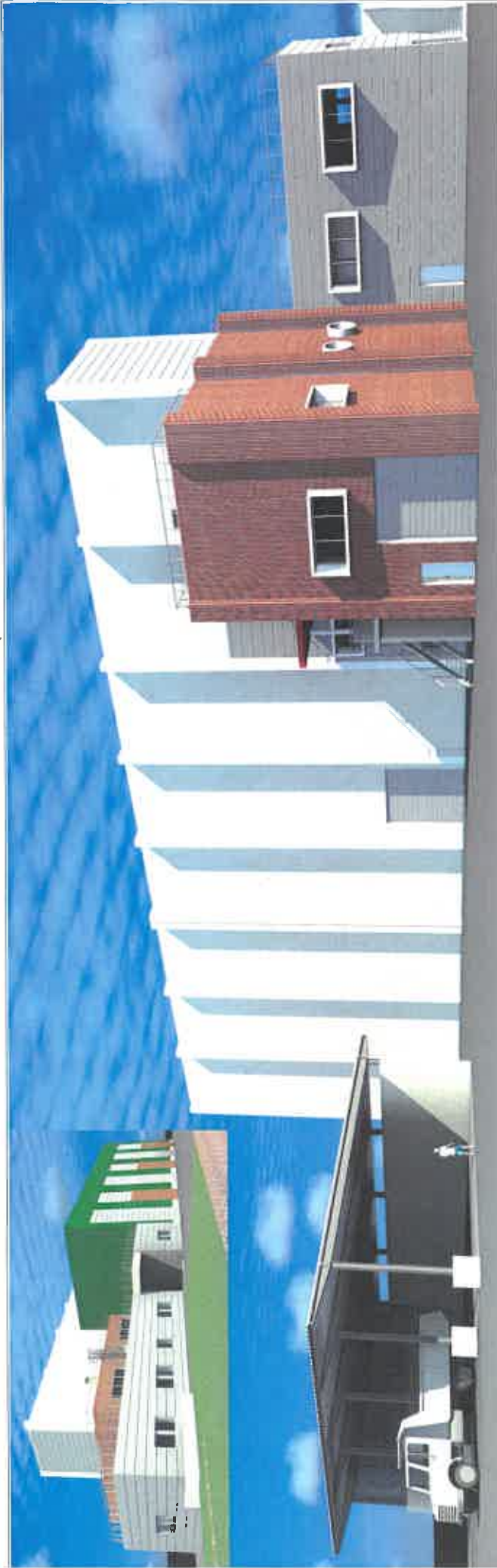
GIGNOUD
 Architecte

P.D.E.M.
 DOSSIER DE PERMIS
 DE DEMOLIR

DATE : 26 AVRIL 2021
 Modifications A B C

Plan de Masse - Etat des Lieux
 Echelle : 1/500°

2.1



Présentation

Situé sur la commune de La Couronne à la périphérie d'Angoulême (16), ce projet se caractérise par la reconfiguration de l'ancien Unité d'Incréation d'Ordures Ménagères (UOIM).

Caractéristiques du site

Le site existant est caractérisé par une forte typologie industrielle liée à l'encadrement des espaces boisés périphériques. La morphologie de la parcelle est caractérisée par une pente relativement douce du Nord ouest (point haut et accès du site) vers la zone technique en point bas (Sud Est) avec un écart altimétrique d'environ 5 m sur environ 140 m soit 3% en moyenne.

Objectifs du projet :

L'objet du projet est caractérisé par le démantèlement du processus d'incinération, la démolition de volumes techniques et la reconstruction des volumes résiduels. Le projet a vocation primaire de supprimer le processus industriel de stockage et d'incinération des ordures par le démantèlement des structures existantes d'évacuation des fumées et la démolition complète de l'ancien four, d'un bâtiment annexe ainsi que des deux ponts grappin latéraux. Cette déconstruction partielle de certains éléments de l'unité d'incinération permettra :

- La réalisation de locaux sociaux et de bureaux dans une partie des bâtiments qui ne sera pas démolie ;
- La création d'une zone de stockage extérieure de bacs de collecte des déchets ;
- La création d'un hangar de stockage de compost avec plate-forme de broyage des végétaux
- La remise en état des voiries si nécessaire ainsi que les modifications des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées.

La structure résiduelle sera fibreuse de vastes espaces pour permettre d'implanter une nouvelle activité liée au stockage et à la distribution de containers. La zone administrative existante ainsi que les anciennes salles de stockage seront réhabilitées afin d'accueillir les équipes en charge de la distribution des bacs. Un point d'accueil du public sera également implanté sur l'entrée actuelle permettant aux visiteurs de visiter les équipements proposés. Des vestiaires, un réfectoire et une salle de réunion sera mis à disposition des agents techniques pour compléter installations existantes. Des surfaces résiduelles non réhabilitées permettront au site d'avoir une très bonne évolutivité si l'activité le nécessite.

Parti architectural :

La typologie architecturale du bâtiment sera conservée, les volumes résiduels seront traités et isolés extérieurement afin de permettre le réaménagement intérieur des locaux administratifs et techniques. Un hangar de stockage de compost sera réalisé en béton banché et ossature métallique dans la continuité des matériaux existants. L'application d'une isolation thermique par l'extérieur augmentera la performance énergétique du projet et permettra d'atteindre des objectifs de certificats d'économie d'énergie tout en alliant économie, efficacité, performance et simplicité des matériaux. Nous avons choisi de protéger l'isolation extérieure par un bardage ventilé permettant d'avoir une typologie proche d'un bâtiment industriel (bardage métallique horizontal en casettes) et un bardage bois à clair voie vertical permettant d'apporter une note environnementale aux volumes résiduels. Cet équilibre des matériaux extérieurs entre les voiles béton existants conservés, les bardages métalliques existants repeints, le nouveau bardage métallique horizontal et le bardage bois vertical permettront de mettre en valeur les volumes résiduels tout en assurant la continuité industrielle caractéristique du site. Une attention particulière sera apportée à la toiture terrasse de l'administration qui recevra un nouvel isolant performant afin d'apporter une certaine inertie à la toiture. Les menuiseries existantes seront remplacées par des châssis aluminium performants et ainsi se positionner dans la continuité de l'isolant extérieur afin de limiter les déperditions thermiques et optimiser le rendement énergétique. Des châssis de protection sur les fenêtres Sud Est et Sud Ouest permettront de limiter les apports solaires et limiter les espaces boisés et ainsi se positionner dans la continuité de l'isolant extérieur afin de limiter les déperditions thermiques et optimiser le rendement énergétique. Des châssis de protection sur les fenêtres Sud Est et Sud Ouest permettront de limiter les apports solaires et limiter les espaces boisés et ainsi se positionner dans la continuité de l'isolant extérieur afin de limiter les déperditions thermiques et optimiser le rendement énergétique. Une courtoise extérieure métallique couverte sera positionnée en sortie de salle de réunion et réfectoire afin de répondre à une triple volonté d'accéder aisément vers le niveau inférieur du site depuis la zone administrative, d'offrir une vue directe permettant de contrôler facilement le fonctionnement de la plate-forme et de sécuriser l'évacuation du personnel en cas d'incendie. Il sera traité dans le même esprit que le hangar de compost en métal et béton.

Les accès
L'accès piétons, l'accès véhicules et poids lourds existant seront préservés, le stationnement directionnel sera renforcé par une signalétique directionnelle claire avec une mise aux normes réglementaire (au regard du stationnement et de l'accès PMR notamment).

D.F.S. ARCHITECTURE
DAVID LOIX-SAURET Architecte DPLG
141 Avenue Montaigne
33100 St Médard en Médoc
Pays de France
Architecture.fr
Site : 481 809 727 0021
Ordre N° 07 361 60401100



16022 Angoulême Cedex
Tél : 05 45 38 60 60



16022 Angoulême Cedex
Tél : 05 45 38 60 60



DATE : 26 AVRIL 2021
Municipalités A B C

P.D.E.M.

DOSSIER DE PERMIS
DE DEMOLIR

Nécessaire de préaffiliation

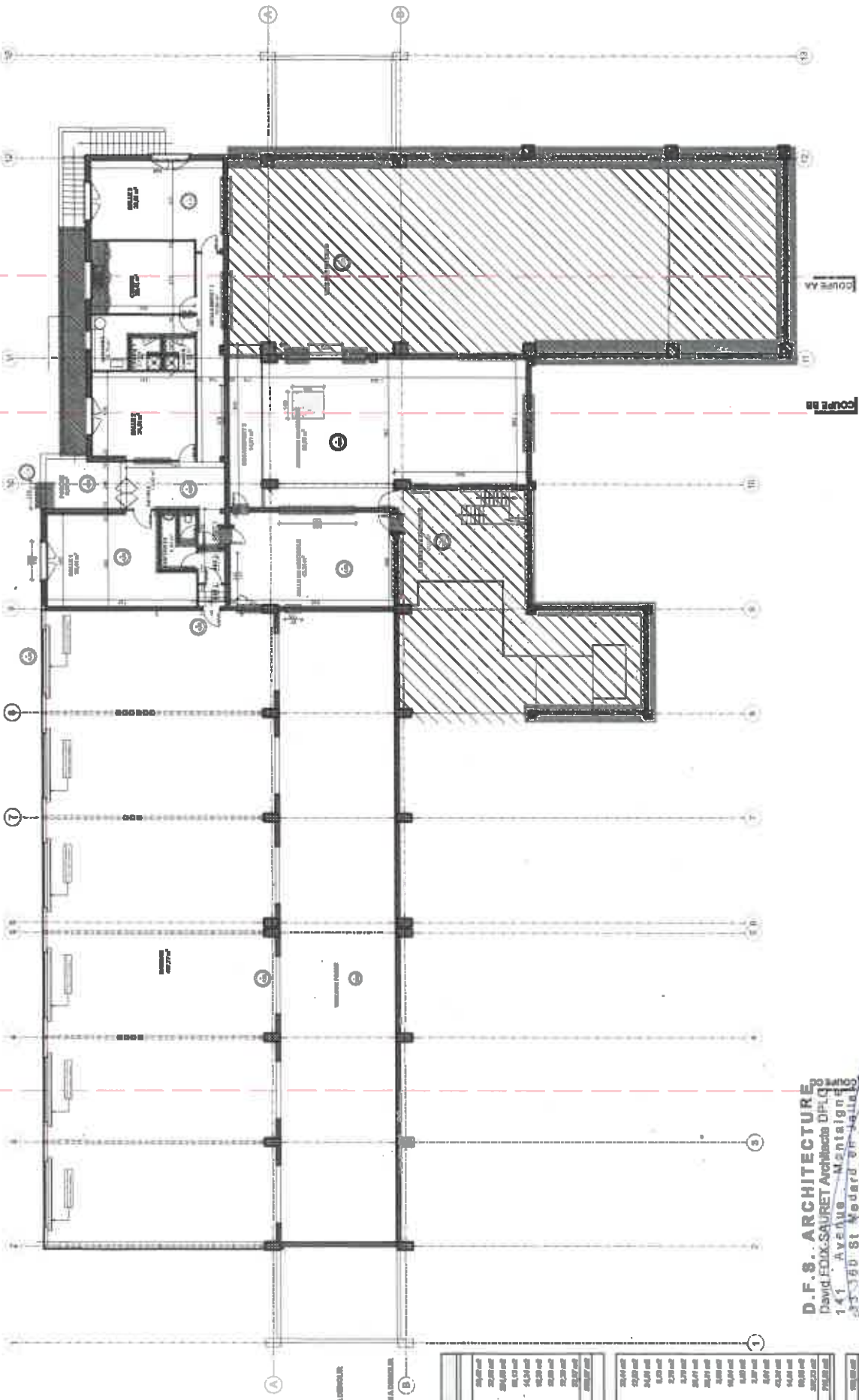
04



Coupe AA

Coupe BB

Coupe CC



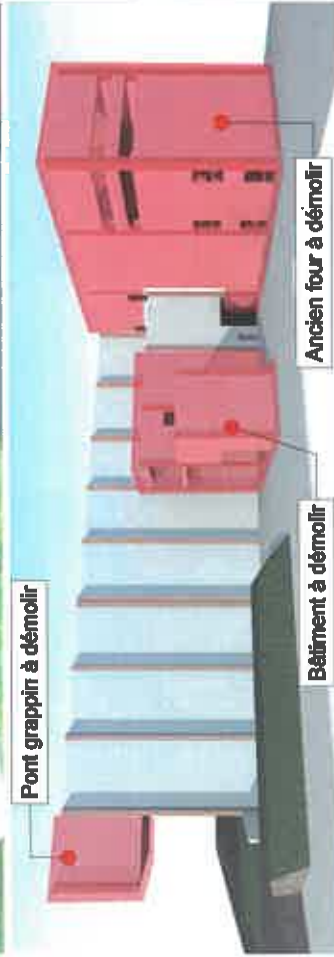
D.F.S. ARCHITECTURE
 David FOIX SAURET Architecte DPLG
 141 Avenue Montaigne
 35000 St Nevedard sur Sarthe
 Portbelle - 06 33 19 19 66
 dfoix@dfs-architecture.fr
 Site : 48 899 722 0021
 Ordre N° 073561 A0401106

TITRE ET SURFACE	
EXTENSION	
LOCAL 1	20,00 m ²
LOCAL 2	20,00 m ²
LOCAL 3	20,00 m ²
LOCAL 4	20,00 m ²
LOCAL 5	20,00 m ²
LOCAL 6	20,00 m ²
LOCAL 7	20,00 m ²
LOCAL 8	20,00 m ²
LOCAL 9	20,00 m ²
LOCAL 10	20,00 m ²
LOCAL 11	20,00 m ²
LOCAL 12	20,00 m ²
LOCAL 13	20,00 m ²
Total	260,00 m²



Pont grappin à démolir

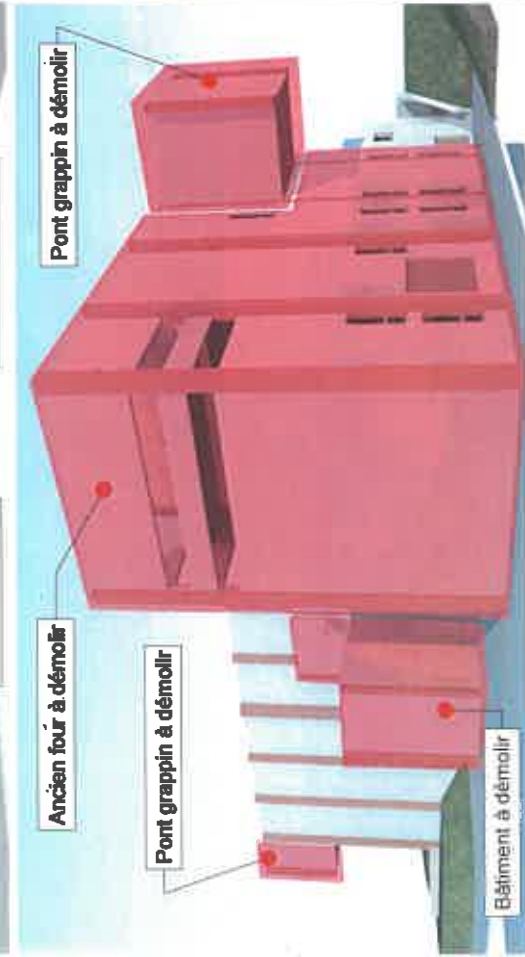
Ancien four à démolir



Pont grappin à démolir

Bâtiment à démolir

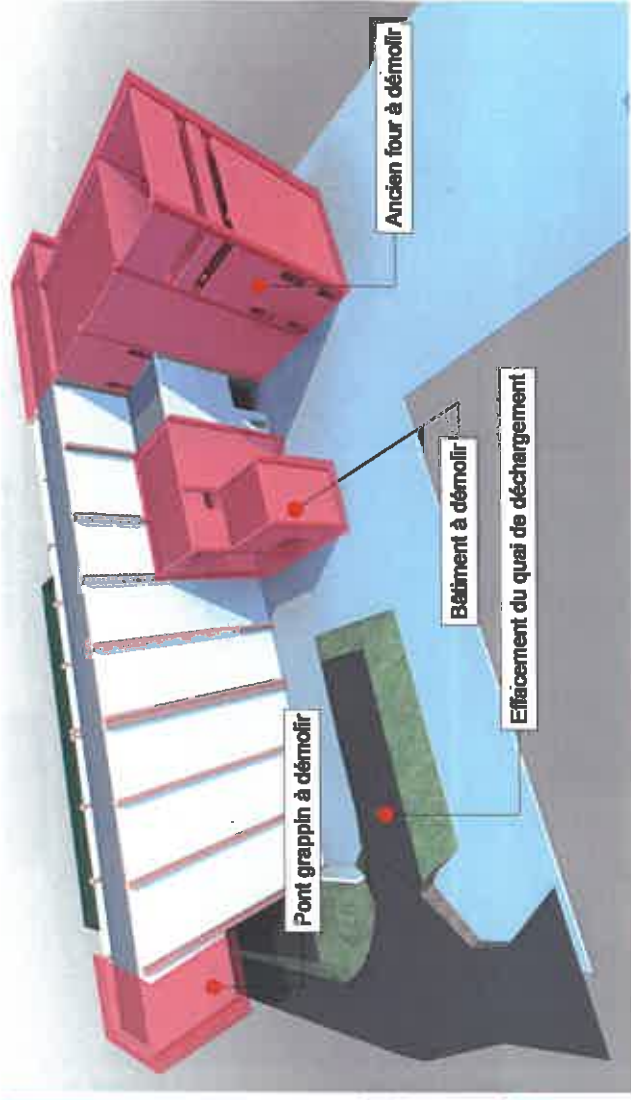
Ancien four à démolir



Ancien four à démolir

Pont grappin à démolir

Bâtiment à démolir



Pont grappin à démolir

Ancien four à démolir

Bâtiment à démolir

Emplacement du quai de déchargement



Ancien four à démolir

Pont grappin à démolir

D.F.S. ARCHITECTURE
 David EDIX-SAURET Architecte DPLG
 141 Avenue Montaigne
 33160 St Médard en Jaloux
 Portable : 06 33 39 79 82
 e-mail : d.f.s.architecture.fr
 Site : 401.899.722.0001
 Ordre N° 071361 ADU-01106



SPR Architecture
 100 Avenue de la République
 33000 Bordeaux
 Tél : 05 57 00 78 00
 www.spr-architecture.com



Recommandation de l'Union d'Inchergues (U.I.)
 Olyvia Bény-Piché et al. (U.I.)
 12, rue de la République
 33000 Bordeaux
 Tél : 05 40 30 60 00

GRAND ANGOULEME
 25 Boulevard Sureau Bld
 16100 Angoulême Cedex
 Tél : 05 40 30 60 00



DATE : 26 AVRIL 2021
 Modifications A B C

P.DEM.

DOSSIER DE PERMIS DE DEMOLIR

Maquette numérique - Etat des Lieux
 Echelle : -

6.1



Vue 1 - Vue générale arrière



Vue 2 - Vue générale avant



Plan de repérage des photos



Vue 3 - vue du process



Vue 4 - Pont grappin



Vue 6 - Entrée du site



Vue 5 - Bassin EP



Suez
Environnement
1000 Boulevard
de l'Industrie
10000 Québec
Québec, QC H4M 1A1
Tél : 514 352-2222

Reconfiguration de l'usine d'incinération des
ordures ménagères de la Centrale (1)
15 400 LA 15 400 LA 15 400 LA
15 400 LA 15 400 LA 15 400 LA

GRAND ANCOULEME
25 Boulevard Blainville
10 000 Ancoleme Québec
Tél : 514 452-80 00

DATE : 26 AVRIL 2021	A	B	C
Modifications			

P.D.E.M.

**DOSSIER DE PERMIS
DE DEMOLIR**

Photographies du site